



# Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°115 - Avril 2026

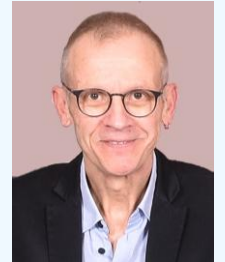
## Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Conte à la bibliothèque	p. 1
Commémoration du 8 mai	p. 1
Fête de la nature	p. 1
Commissions communales	p. 2
Foire aux plantes	p. 2
Select'Om : nouveautés	p. 2
Bien-vivre ensemble	p. 2
Le Select'Om recrute	p. 2
Ça se passe à l'école ?	p. 3
Les Lutins des Bois	p. 3
État civil	p. 4
Infos paroissiales	p. 4
Frelon asiatique	p. 4
Concert au Dompeter	p. 4
Attention lors des sorties	p. 4

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

Malgré la présence d'une seule liste au premier tour des élections municipales, vous avez été nombreux à aller voter le dimanche 15 mars et à soutenir notre liste "ENSEMBLE POUR AVOLSHEIM". Mes colistiers et moi-même sommes honorés par la confiance que vous nous avez ainsi témoignée et nous tenons à vous en remercier très sincèrement.



Lors de sa séance d'installation le vendredi 20 mars, le Conseil Municipal a décidé de me réélire maire d'Avolsheim. Je sais la responsabilité et le devoir que cette fonction représente et je m'engage à poursuivre avec rigueur, probité et impartialité, la gestion des affaires de notre village tout au long de ce nouveau mandat à l'issue duquel je ne me représenterai pas. Je pense en effet qu'après 25 années au service de la commune, il sera temps pour moi de passer le flambeau...

Le Conseil a ensuite élu 3 adjoints (Ysaline LETT, Etienne STROH et Caroline BAILLY) qui, pour ne pas peser trop lourd sur le budget de la commune, ont accepté de se partager à 3 l'enveloppe allouée à 2 adjoints. Dans le même souci d'économie, j'ai moi aussi choisi de réduire de 10 % le montant de mes indemnités de maire.

Vous trouverez dans ce bulletin les informations sur les commissions communales qui ont été créées et connaîtrez ainsi les personnes à contacter en cas de besoin.

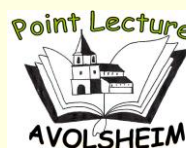
Au nom du Conseil Municipal, je vous renouvelle nos remerciements.

Votre maire, Pascal GÉHIN

Envie de devenir membre du groupe Whatsapp "**entraide Amitié Avolsheim**" ? Envoyez votre demande par SMS au 06.19.16.99.64 avec vos nom et prénom.

## CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE D'AVOLSHEIM

À l'initiative de l'équipe des bénévoles du Point Lecture, Avolsheim accueillera le festival "*L'alsace se (ra)conte*" le temps d'un spectacle le **samedi 25 avril 2026 à 10h**.



Venez nombreux assister à "**Sieste contée**", un spectacle tout public gratuit de 40 minutes offert par la Collectivité Européenne d'Alsace et présenté par Angelina GALVANI dans la salle de motricité du Groupe Scolaire du Schlotten.

Pour y assister, merci de bien vouloir vous inscrire, soit en envoyant un mail à l'adresse [biblio.avolsheim@laposte.net](mailto:biblio.avolsheim@laposte.net), soit auprès d'un bénévole directement lors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Tous les habitants, et notamment ceux qui sont récemment arrivés à Avolsheim, sont cordialement invités à participer à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945 qui se déroulera le vendredi 8 mai 2026 à 11 h devant le monument aux morts de la commune. À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera offert aux participants qui pourront échanger en toute convivialité et rencontrer les nouveaux élus du Conseil Municipal.



## FÊTE DE LA NATURE – CANAL EN FÊTE (évènement GRATUIT)

La Maison de la Nature Bruche Piémont et ses partenaires vous invitent à la 3<sup>ème</sup> édition de la Fête du Canal organisée le samedi 23 mai de 14 h à 18 h dans le cadre de la fête de la Nature. Rendez-vous quai de la Bruche, près des étangs de pêche, pour découvrir ou mieux connaître le patrimoine naturel autour du barrage d'Avolsheim-Wolxheim, de la Bruche et du Canal, grâce aux expositions, animations et visites proposées. Buvette et petite restauration sur place.



## COMMISSIONS COMMUNALES

Pour seconder le maire Pascal GÉHIN, le Conseil Municipal a désigné 3 adjoints : Ysaline LETT, Etienne STROH et Caroline BAILLY, chargés des commissions communales suivantes, ainsi composées :

Ysaline LETT : 1er Adjoint

- **Conseil des enfants/jeunes** : Caroline BAILLY, Pascal GÉHIN.
- **Cadre de vie et fleurissement** : Caroline BAILLY, Ketty FISCHER, Paul-André LENTZ, Gaëlle LOBEL, Etienne STROH.
- **Fêtes et cérémonies** : Caroline BAILLY, Ketty FISCHER, Gaëlle LOBEL, Carole PERNOT, Xavier SCHARSCH.

Etienne STROH : 2ème Adjoint

- **Travaux, bâtiments communaux** : Christophe IEKO, Ysa LETT, Daniel METZ, Guillaume TOURNIER, Christian WAGNER.
- **Sécurité, équipements** : Caroline BAILLY, Christophe IEKO, Daniel METZ, Guillaume TOURNIER.

Caroline BAILLY : 3ème Adjoint

- **C.C.A.S. : membres du conseil municipal** : Patricia BOULET, Pascal GÉHIN, Paul André LENTZ, Ysaline LETT, Gaëlle LOBEL, Mélanie MORITZ, Xavier SCHARSCH.  
**membres hors conseil municipal** : Audrey APANNAH, Laurent GWIAZDA, Françoise HAUSS, Victoria HUMPERT, Sylvie MUNCH, Dominique RISSE, Jean-Jacques VETTER.
- **Animation** : Ysaline LETT, Gaëlle LOBEL, Mélanie MORITZ.
- **Vie associative** : Patricia BOULET, Ysaline LETT, Gaëlle LOBEL, Xavier SCHARSCH.

Les autres commissions communales sont composées comme suit :

- **Commission école et périscolaire** : Ketty FISCHER, Pascal GÉHIN.
- **Commission communication** : Caroline BAILLY, Pascal GÉHIN, Ysaline LETT, Mélanie MORITZ, Xavier SCHARSCH.
- **Commission cimetière** : Patricia BOULET, Pascal GÉHIN, Paul-André LENTZ, Daniel METZ, Etienne STROH.
- **Commission Plan Communal de Sauvegarde** : Caroline BAILLY, Pascal GÉHIN, Ysaline LETT, Etienne STROH.
- **Commission PLU** : Caroline BAILLY, Patricia BOULET, Pascal GÉHIN, Ysa LETT, Etienne STROH, Guillaume TOURNIER.
- **Commission Finances** : Caroline BAILLY, Pascal GÉHIN, Christophe IEKO, Ysa LETT, Etienne STROH, Christian WAGNER.



## FOIRE AUX PLANTES

La Foire aux Plantes 2026 organisée par l'ACLAMA et l'AAA aura lieu dans le parc Audéoud le samedi 25 avril de 10h à 17h30.



Buvette et petite restauration toute la journée ; déjeuner possible sur place à midi (menu : kassler avec frites et salade verte, dessert et café - prix 13 €) sur réservation auprès de Xavier SCHARSCH au 06.21.54.62.54 ou par mail [aclama-avolsheim@laposte.net](mailto:aclama-avolsheim@laposte.net).

## RÈGLES POUR BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Au retour du printemps, nous rappelons quelques règles simples à respecter pour garantir la tranquillité de tous. L'utilisation de machines sonores (perceuse, tondeuse à gazon, tronçonneuse, bétonnière,...) n'est autorisée que :

- les jours ouvrables : de 7 h à 20 h
- les samedis : de 7 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Choisir le bon moment, c'est moins dérangent !



En dehors de ces plages horaires et les dimanches et jours fériés, il est strictement interdit de créer des nuisances sonores !

Le brûlage des déchets végétaux est également interdit. Ils peuvent être jetés à la déchetterie ou compostés au fond du jardin.

## SELECT'OM : SIMPLIFICATION DU TRI

Comme il vous l'annoncé, le Select'Om va simplifier son système de collecte en juin afin de vous aider à réduire le volume de vos ordures ménagères.



Ainsi, vous pourrez jeter tous les emballages (plastique, aluminium ou autre) ainsi que tous les papiers et cartons dans un seul et même bac (**bac jaune**) qui sera collecté une semaine sur 2 (le mardi matin) à partir du 9 juin. Les sacs jaunes utilisés jusqu'ici pour les plastiques ne seront plus fournis et leur utilisation sera **interdite** !

Concernant votre bac à ordures ménagères, il ne sera plus vidé toutes les semaines comme c'était le cas jusqu'ici, mais une semaine sur 2 lui aussi (l'autre mardi matin).

Pour le verre et les déchets alimentaires, vous pourrez continuer à les jeter dans les containers mis à votre disposition à cet effet.

## LE SELECT'OM RECRUTE !

Vous cherchez un job d'été ?

Select'om

Le Select'Om recrute de juin à septembre des équipiers saisonniers polyvalents H/F pour la collecte des déchets et l'accueil en déchèterie. Travail en matinée ou après-midi, samedi inclus. Débutant accepté, formation assurée.

Postulez dès maintenant avec CV + lettre de motivation à envoyer par mail à [recrutement@select-om.com](mailto:recrutement@select-om.com).

## Que se passe-t-il à l'école ?

### Bleu comme une orange

Le 5 février, tous les élèves de l'école d'Avolsheim ont assisté à un nouveau spectacle plein de poésie et d'humour à l'Espace K. De quoi mettre de la couleur dans nos vies !



### Carnaval

Même si cette année mardi Gras tombait pendant les vacances, cela n'a pas empêché les élèves de fêter carnaval à l'école le vendredi 13 février. Un défilé de personnages divers et variés se sont tous réunis pour participer à un bal masqué et manger de succulents beignets.



### La course aux étoiles

Mardi 31 mars a eu lieu la deuxième édition de la Course aux étoiles. Cette course regroupe les élèves de 3 écoles : Avolsheim, Wolxheim et nos amis de Soultz-les-Bains.

L'objectif : gagner un maximum d'étoiles en réalisant différents parcours. Chacun est bien sûr reparti avec son diplôme et sa médaille bien méritée !

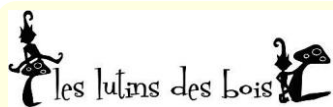


### Classe musicale des CP

Les CP sont partis faire un séjour à la Hoube du 7 au 10 avril. Au programme : chants, danses et musiques du monde. Ce fut l'occasion pour les élèves de grandir et de partager des moments magiques et inoubliables entre copains (loin des parents 😊)



Ecole primaire et maternelle - Groupe scolaire du Schlotten 1 Route de Wolxheim - 67120 AVOLSHEIM  
Tél. : 03.88.38.01.33 - email : [ecole-avolsheim@wanadoo.fr](mailto:ecole-avolsheim@wanadoo.fr)



Lors des dernières vacances scolaires, les enfants des Lutins des Bois ont profité d'un programme riche et amusant autour du thème « Faites vos jeux ! ».

Parmi les moments forts, un magicien est venu donner un spectacle de 45 minutes, mêlant tours surprenants et participation des enfants, pour leur plus grand plaisir.

L'équipe d'animation a également créé un jeu du « Qui est-ce ? » avec les visages des enfants. Un jeu original, très apprécié, qui a beaucoup fait rire et qui a permis de rassembler tout le monde. Et pour ajouter une touche gourmande, de délicieux gâteaux faits maison ont régalé petits et grands.

La dynamique s'est poursuivie le soir du 2 avril avec une grande chasse aux œufs qui a réuni enfants et familles dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le prochain centre de loisirs, sur le thème « Les apprentis acrobates », affiche déjà complet ! Les enfants auront la chance d'accueillir Bigoudi pour un spectacle de jonglage et des sculptures de ballons.

À noter dans vos agendas : la soirée de fin d'année le 19 juin, ainsi que les Accueils de Loisirs de la saison estivale.

Toute l'équipe des Lutins des Bois se réjouit d'ores et déjà à l'idée de continuer à partager ces beaux moments avec les enfants et leurs familles.



## ÉTAT CIVIL :

### Naissance :

24 mars : **Aurore GRESSER**,  
fille de Andréa ULRICH et Hugo GRESSER

### Décès :

5 mars : **Denise SCHMITT** 88 ans

### Mariage :

7 février : **Jean-Michel NOEPEL et Natacha LELAS**

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes) est aujourd'hui un des principaux prédateurs menaçant la biodiversité locale, notamment les abeilles essentielles à l'écosystème. Malheureusement, cette espèce invasive gagne du terrain et pour tenter d'enrayer sa propagation, les villes s'organisent, en lien avec des associations d'apiculteurs.



Ainsi, à Avolsheim, une dizaine de pièges sélectifs (ils permettent aux autres espèces de ressortir) a été installée tout autour du village afin de piéger un maximum de reines fondatrices en cette période où, après avoir passé l'hiver à l'abri, elles recherchent des endroits où construire des nids primaires.

Un grand merci aux personnes qui ont accepté d'être "sentinelles", c'est-à-dire en charge d'installer et contrôler les pièges, ainsi que renouveler chaque semaine l'appât bio (cocktail sucré) qui va attirer les frelons. La campagne de piégeage durera environ jusqu'à la mi-mai et devrait permettre d'empêcher la prolifération des nids. Durant cette période, si vous voyez un piège, merci de ne pas y toucher !

Des reines ont déjà été attrapées, mais d'autres échapperont au piégeage et réussiront à construire des nids. Aussi, soyez tous vigilants et prévenez la mairie en cas de découverte d'un nid.

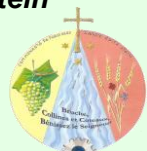


Les frelons asiatiques construisent 2 sortes de nids :

- les nids primaires : construits au printemps dans des endroits cachés (buisson dense, tas de bois, abris de jardin, ...) à moins de 5 mètres de hauteur.
- Les nids secondaires : construit dès l'été, beaucoup plus haut, très souvent dans les arbres.

Quel que soit le type de nid, surtout, n'essayez pas de le détruire vous-même (trop dangereux) et faites appel à un professionnel référencé qui saura détruire le nid **avec la fondatrice**.

## Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »



Dim 19 avril : 10 h : Messe en l'église St Materne.

Dim 3 mai : 10 h : Messe en l'église St Materne.

Lundi 11 mai : Rogations : Messe à 19 h au Dompeter, suivie de la procession jusqu'à la Source Sainte Pétronille.

Jeudi 14 mai : 12 h 15 : Messe des pèlerins au Dompeter.

Dim 17 mai : 10 h : Messe en l'église St Materne.

Lundi 25 mai : Lundi de Pentecôte : Messe à 10 h au Dompeter.

Dim 28 juin : Fête patronale : Messe à 10h au Dompeter suivie du verre de fraternité.

Abbé Sylvain BOKO

## CONCERT GOSPEL AU DOMPETER



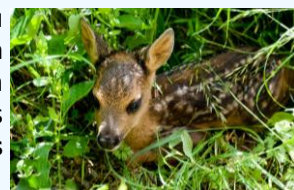
Depuis 25 ans, la chorale Arc-En-Ciel rayonne depuis Strasbourg. Elle propose un répertoire de chants gospel et africains, pour apporter joie et lumière dans les cœurs.

La chorale donnera un concert le lundi 25 mai à 17 h dans notre église du Dompeter. Venez nombreux écouter le groupe, chanter avec lui et profiter d'un moment de partage en musique. Entrée libre avec plateau.

## PROTECTION DES ESPÈCES SAUVAGES

Le printemps est une période sensible pour la faune sauvage. C'est la saison des naissances pour de nombreuses espèces animales (chevreuil, lièvre, oiseaux, etc...) et il est primordial de respecter certaines règles pour préserver la biodiversité.

Si lors d'une promenade en forêt ou dans les champs, vous trouvez un jeune lièvre (levraut) ou un faon seul au sol, caché en général dans les hautes herbes, **il ne faut surtout pas le toucher ni le ramasser !**



Ce jeune n'est pas abandonné. Sa mère n'est pas loin et attend certainement que vous partiez pour le rejoindre. Aussi, éloignez-vous simplement rapidement.

À cette période, **il est également impératif de tenir son chien en laisse**. La loi l'impose même ! Si le reste de l'année, les chiens doivent impérativement rester à moins de 100 mètres et sous la surveillance de leur maître, la réglementation se durcit au printemps et exige qu'ils soient tenus en laisse entre le 15 avril et le 30 juin en dehors des allées forestières afin de ne pas s'approcher et trop souvent chasser les nouveaux nés. Les contrevenants encourent une amende de 750 euros.

Enfin, du 16 mars au 15 août, période de reproduction et de nidification des oiseaux, chacun est invité à **ne pas tailler ses haies ni élaguer ses arbres**.